

SIGNATURE DE CONVENTION **Église Saint-Joseph**

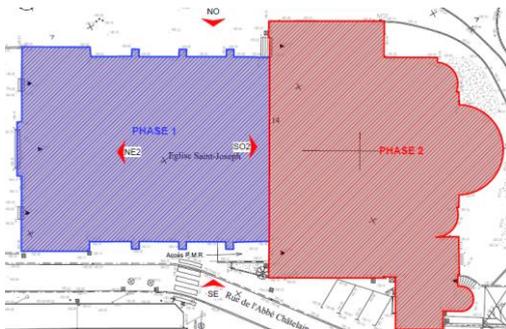
Mercredi 11 octobre à 11h, Jean-Luc Bohl, Maire de Montigny-lès-Metz, et Jean-Claude Tosi, délégué départemental de la Fondation du Patrimoine, signeront la convention pour la rénovation des façades de l'Église Saint Joseph.

Les travaux sur l'Église Saint Joseph

La première pierre de l'Église Saint-Joseph a été posée le 3 mai 1903 et fut inaugurée, après trois années de travaux, le 29 juillet 1906. Elle est construite sur un plan basal, avec trois nefs, dans le style néo-roman rhénan. La pierre utilisée est la pierre de Jaumont.

Aujourd'hui, la Ville de Montigny-lès-Metz en partenariat avec la Fondation du Patrimoine, lance une souscription pour permettre la restauration de cet édifice.

- Le début des travaux est prévu pour le printemps 2018
- Leur durée prévisionnelle est de 12 mois (hors-intempéries)
- Le chantier se déroulera, via l'installation d'échafaudages, en deux phases :



- La première concerne la réfection de la façade avant, des deux « demi cotés » et du clocher
- La seconde étape concerne la réfection de la façade arrière, des deux « demi cotés » restants et de la tour

En chiffres...

1^{ère} phase :

- 1562 m² d'échafaudages de façades
- 1186 m² d'échafaudages de toiture
- 2000 m² de nettoyage de pierre
- 820 m² d'enduits

2^{nde} phase

- 1645m2 d'échafaudages de façades
- 1366 m2 d'échafaudages de toiture
- 1900 m2 de nettoyage de pierre
- 1000 m2 d'enduits

La Fondation du Patrimoine

La Fondation du patrimoine œuvre à la sauvegarde et la valorisation du patrimoine français. Elle accompagne les particuliers, les collectivités et les associations dans des projets de restauration, en mettant en œuvre des démarches telles que :

- La souscription, qui permet de mobiliser le mécénat populaire en faveur de projets de sauvegarde du patrimoine public ou associatif.
- Le label, qui facilite la restauration de bâtiments appartenant à des propriétaires privés. Il permet à ses bénéficiaires d'obtenir des avantages fiscaux.

Grâce à ces démarches mises en œuvre par la Fondation du Patrimoine, l'Église Saint-Joseph va retrouver sa superbe...

Le saviez-vous ?

Le don ouvre un droit à une réduction fiscale. Soutenez la restauration de l'Église Saint-Joseph et faites un don sur lorraine.fondation-patrimoine.org !

Contact presse

Carole RICHTER
03.87.55.74.25
carole.richter@montigny-les-metz.fr